

*Syndicalement
Vôtre
a souhaité
prendre
contact avec le
SNE FSU au
sujet de son
histoire,
de son activité
et de ses
projets
syndicaux*

Syndicalement Vôtre : Le SNE Qui êtes vous ?

Daniel Gascard : *Tout d'abord le Syndicat National de l'Environnement est un syndicat ancien, puisqu'il a été créé il y a plus de 33 ans. En fait il a été créé quasiment en même temps que le ministère de l'environnement. Il a été affilié pendant 30 ans à la CFDT, avant d'être affilié depuis Avril 2004 à la FSU.*

Notre champ de syndicalisation est à la fois large et restreint. Restreint puisque les moyens consacrés par le parlement à la protection de l'environnement sont particulièrement faibles. Le ministère chargé de l'environnement et ses établissements placés sous tutelle ne représentent qu'environ 9000 personnes. Mais large, puisque nos statuts prévoient que notre champs recouvre 1 ensemble des secteurs concourant au service public de l'environnement.

Dans les faits nous syndiquons au ministère lui-même, dans les DIREN et dans les établissements publics ou le MEDD assure la tutelle principale : (Agences de l'eau, ADEME, Conseil Supérieur de la Pêche, Office National de la Chasse et de la Faune sauvage, Conservatoire du littoral). Mais nous ne syndiquons pas par exemple à l'ONF et à l'INERIS.

Nous syndiquons également, dans une moindre mesure, dans les associations de protection de la nature. Par ailleurs, nous sommes restés le syndicat majoritaire au sein du ministère de l'écologie, avec 38,6% des voix aux dernières élections générales (6 sièges sur 15 au CTPM).

SV : Depuis votre arrivée à la FSU, quel est votre bilan ?

Daniel Gascard : *La question a un double sens ; le bilan pour le SNE est extrêmement positif. Nous avons évité l'éclatement de notre syndicat en 2003, nous avons consenti 100% des militants et 90% des adhérents. Electoralement nous avons perdu moins de 5% entre 2005 et 2001. Malgré des élections sur sigle qui a permis à la CFDT de se présenter partout.*

Le bilan du SNE dans la FSU est lui aussi très positif. Tout d'abord politiquement, nous sommes complètement en phase avec les positions prises par la FSU sur les grands dossiers et les grandes mobilisations (retraites, CPE, salaires...). Ça fait un sacré changement de ne plus avoir peur à chaque fois que son secrétaire général prend la parole !!!

Nous apprécions particulièrement le mode très démocratique de prise de décision : même si nos structures ne sont peut être pas totalement adaptées pour que nous puissions y prendre toute notre place.

Sur le sujet de la participation du SNE à la vie fédérale, je dirai que nous sommes encore en rodage ! Reconnaissons qu'// y a quand même des choses difficiles à gérer, comme des calendriers de réunion assez fluctuant et les réunions de dernières minutes. De plus la FSU est très demandeuse de notre participation, mais nous sommes loin d'avoir les moyens militants du SNES ou du SNUiPP !

SV : Comment comptez vous organiser les possibilités d'expression alternatives au sein de votre syndicat ?

Daniel Gascard : *Je dirai qu'aujourd'hui la question ne se pose pas vraiment au sein de notre syndicat. Le ciment fédérateur a toujours été notre vision d'une politique de l'environnement ambitieuse et sa mise en œuvre par un service public de l'environnement à la hauteur des enjeux. Les débats au sein de notre conseil national sont très libres et tout un chacun peut s'y exprimer à loisir. Enfin, par principe, la presse de notre syndicat ou de ses branches professionnelles a toujours été complètement ouverte à tous les adhérents.*

Enfin, même si nos décisions sont prises aujourd'hui comme hier à la majorité simple, il est bien rare qu'elles ne fassent pas quasi-unanimité. Cependant sur ce sujet il est possible que des révisions statutaires soient portées lors de notre prochain congrès en mai 2008.

SV : Quels sont vos dossiers revendicatifs particuliers ?

Daniel Gascard : *Le ministère de l'environnement est particulier, puisque relativement jeune. Il est donc encore à bâtir. Force est cependant de constater qu'il a subi ces 5 dernières années une régression sans précédent, en terme de moyens et de missions. Pour un ministère qui n'était pas encore à maturité c'est particulièrement difficile à digérer ! Aussi l'ensemble de notre cahier revendicatif est centré sur la construction de ce ministère et du service public de l'environnement. Le premier pas à franchir est un pas budgétaire ; ce n'est pas avec 0,36% du budget de l'Etat que celui-ci construira un service public à la hauteur des enjeux du XXI siècle.*

*Propos recueillis par
Bruno Bidet
pour Syndicalement Vôtre*

DECEMBRE 2006